



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

AERODROME DE NIORT/SOUCHE -
CONVENTIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoins :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

-

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**AERODROME DE NIORT/SOUCHE - CONVENTIONS
D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre des activités aéronautiques exercées sur l'aérodrome de Niort, de nombreux hangars sont implantés sur le domaine public aéronautique de la commune. Ils permettent principalement l'abri des aéronefs basés.

Deux conventions d'occupation du domaine public concernant les hangars de la SCI Jean MERMOZ et de l'Aéro-Club des Deux-Sèvres sont aujourd'hui arrivées à échéance après une durée de validité de vingt ans.

Par ailleurs, deux nouvelles implantations sont à venir :

- celle de l'Ecole Niort Parachutisme, dont la convention a été validée lors du Conseil municipal du 2 mai 2010 ;

- celle de la SCI Les Ailes d'Antan qui a fait l'objet d'un arrêté d'urbanisme accordant son installation en date du 27 août 2010.

Aussi, je vous propose d'accepter le renouvellement des implantations de hangars et d'en autoriser deux nouvelles, aux conditions précisées dans le tableau ci-dessous.

Elles donneront lieu à la signature de conventions d'occupation du domaine public d'une durée de vingt ans, pour les numéros 1 à 3 et d'un avenant à la convention existante pour le numéro 4. Ces conventions permettront en fonction des superficies de hangars, de facturer la participation de chaque propriétaire aux travaux de réseaux d'électricité et d'eau réalisés par la Ville de Niort.

N°	Intitulé	Type d'implantation	Superficie hangar en m ²	Redevance annuelle d'occupation	Participation travaux réseaux
1	Aéro-Club des Deux-Sèvres	Renouvellement	864	864,00 €	-
2	SCI Jean MERMOZ	Renouvellement	319	478,50 €	-
3	SCI Les Ailes d'Antan	Nouvelle implantation	398	477,60 €	3 075,38 €
4	Ecole Niort Parachutisme	Nouvelle implantation	763	763,00 €	5 895,77 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer les trois conventions d'occupation du domaine public d'une durée de vingt ans avec l'Aéro-Club des Deux-Sèvres, la SCI Jean MERMOZ et la SCI Les Ailes d'Antan ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer l'avenant n° 1 à la convention du 10 septembre 2010, avec l'Ecole Niort Parachutisme.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE